

## Nous devons savoir !

Lettre ouverte à Édouard Philippe, Premier ministre et à Olivier Véran, ministre de la santé



Nous devons savoir !

Étonnamment, les données officielles disponibles sur l'épidémie de coronavirus concernent jusqu'à aujourd'hui essentiellement les statistiques hospitalières : nombre de cas, confirmés, de malades hospitalisés, admis en réanimation, décédés et aussi les caractéristiques médicales des personnes : âge, sexe, comorbidités...

Elles sont toutefois d'une grande pauvreté : elles ne renseignent pas sur les modes de contamination, sur les caractéristiques sociodémographiques (lieu de vie notamment logement, entourage familial, loisirs collectifs, activités associatives...) et surtout socioprofessionnelles (activité professionnelle, utilisation des transports...) des personnes atteintes.

On peut penser que ces caractéristiques pouvaient paraître secondaires au début de l'épidémie.

Mais quand on constate encore des milliers de nouveaux cas confirmés (pas seulement les patients hospitalisés) au bout d'un mois, puis de six semaines de confinement, il nous semble essentiel de savoir quelles sont les circonstances de ces contaminations et qui elles concernent, comme cela avait pu être fait au tout début de l'épidémie, pour le professeur de Crépy-en-Valois ou les clusters de Mulhouse et de Savoie : ces premiers cas ont donné lieu à des enquêtes de reconstitution de la chaîne de transmission et on a vu tout l'intérêt de disposer de l'ensemble de ces informations.

Qui sont les personnes atteintes du Covid 19 : des gens qui travaillent ? Où ? Qui prennent les transports en commun ? Lesquels ? Des gens confinés dans des familles déjà atteintes ? Des personnes âgées accompagnées à leur domicile ? Des soignants ? Il paraît évident que des enquêtes de reconstitution de la contamination devraient s'imposer – impliquant aussi la connaissance précise des sujets contacts (collègues, famille, clientèle) si on veut mettre en œuvre une prévention réellement efficace en place et poursuivre une action pour éviter plus de cas et de décès. En particulier, un recensement devrait être fait par les ARS, avec cartographie précise et documentée des cas.

Si on veut vraiment éviter une deuxième vague qui serait sans doute gravissime, cette question devient cruciale, alors que le 11 mai apparaît comme une étape importante vers le dé-confinement, qu'elle entraîne déjà la reprise de certaines activités. Pour éviter que de nouveaux cas surviennent, il est, pour nous, indispensable de savoir qui a été concerné, quelles mesures ont été prises (repérage et isolement des personnes testées positives et de leurs sujets-contact). Le travail d'identification des chaînes de contamination est indispensable pour ajuster les mesures de prévention et organiser les moyens d'éviter les situations à risque.

- Nous demandons donc que soient mises en place dès maintenant et en urgence les enquêtes de santé publique nécessaires pour avoir les connaissances sur les données sociales et professionnelles de l'ensemble des cas de Covid-19 (du 15 mars, date du 1er tour des élections, à la fin avril) afin de couvrir l'essentiel de la période de confinement.
- Nous considérons indispensable de rendre publics les premiers éléments de ces données avant le 11 mai. Nous demandons de plus que tous les travailleurs puissent obtenir un test de dépistage à leur demande, gratuitement, dans le cadre de la santé au travail ou de la médecine de prévention.

### Signataires :

Eric **Beynel**, porte-parole de Solidaires ; Danièle **Linhart**, directrice de recherche au CNRS ; Anne **Marchand**, sociologue du travail et de la santé au travail ; Marie **Pascual**, médecin du travail ; Jean-Paul **Teissonnière**, avocat ; Annie **Thebaud-Mony**, directrice de recherches honoraire à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ; union syndicale Sud solidaires Gers

**Pour rappel** : l'Union syndicale Sud/Solidaires met tout en œuvre pour aider les salariés, les chômeurs, les étudiants à faire valoir leurs droits, et met à disposition un numéro d'appui syndical animé par des militants de tous les secteurs. Ce numéro **08 05 37 21 34**, pour être accessible à toutes et tous, prend la forme d'un "numéro vert", gratuit depuis un téléphone fixe ou portable, 7 jours sur 7, de 9 h à 19 h